

DIRECTION AMÉNAGEMENT

projet117bourg@ville-lambersart.fr

OBJET : Démocratie participative – Projet d'aménagement 117 rue du Bourg

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la démarche globale de démocratie participative que l'équipe municipale souhaite mettre en œuvre sur la commune, j'ai le plaisir de vous convier à plusieurs temps d'échanges sur le devenir du site du 117 rue du Bourg, en accord avec le promoteur immobilier.

Ce site présente une superficie d'environ 1 560 m². Il est occupé actuellement par une maison et son jardin.



L'objet de ces temps d'échange est de proposer, dans le cadre d'une transaction entre acteurs privés, une démarche de consultation des parties prenantes liées à l'aménagement du site (riverains du site, municipalité, écoles, Métropole Européenne de Lille, futurs habitants, commerçants) afin de recueillir leurs avis et leurs idées et d'enrichir la conception du projet par le partage des idées.

Tous les échanges seront transparents et diffusés aux Lambersartois via le site internet de la Ville.

.../...

Trois étapes principales vont rythmer la consultation sous la forme de réunions publiques (le soir à 18H30 à la Ferme du Mont Garin, 210 rue de Verlinghem). Elles sont donc prévues les

jeudi 3 mars

Réunion de lancement : Présentation du contexte, de l'objet du débat et échanges, discussion autour des attentes et des craintes que suscite la transformation de ce site

jeudi 17 mars

Définition d'un cahier des charges :

- rappel des résultats de la 1ère réunion,
- présentation des attentes ou inquiétudes fortes,
- amorces de solutions,
- synthèse, compte rendu et définition d'un cahier des charges pour transmission au promoteur et à l'architecte

jeudi 7 avril

réunion de restitution : présentation par le promoteur d'une proposition prenant en compte le cahier des charges établi

Dans un souci d'organisation, et dans le cadre du respect des règles sanitaires actuelles, je vous invite à limiter à une seule personne par foyer votre présence à ces réunions qui se tiendront dans le respect des gestes barrières. Le port du masque et un passe vaccinal seront obligatoires pour y participer.

Vous pouvez d'ores et déjà exprimer vos observations et confirmer votre présence lors de ces rencontres à l'adresse suivante : projet117bourg@ville-lambersart.fr

Comptant sur votre participation, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Bien cordialement



Nicolas BOUCHE

Maire
Conseiller Métropolitain